

10 OCTOBRE 2023

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DES DEUX-RIVES**

Une séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école des Deux-Rives, au 3300, 10^e Avenue, Saint-Georges (Québec) G5Y 4G2, est tenue le mardi 10 octobre 2023, à 19 h, sous la présidence de M. Mario Bolduc et par la suite de madame Manon Poulin.

Représentants des parents : CLOUTIER, Isabelle
DION, Véronique
GOYETTE, Guylaine
LAJOIE-ROBIN, Karine
POULIN, Manon
TIABOU, Ernest Blaise

Représentants des enseignants : CHEVARIE, Christine
DOYON, Even
GILBERT, Nancy R
PLANTE, Vincent

Représentant du personnel non enseignant : LACHANCE, Nathalie G.

Représentante du personnel de soutien : Aucun

Représentante du service de garde : CLOUTIER, Natalie

Membre de la communauté : LESSARD, Isabelle

Est absent : VEILLEUX, Claude

Monsieur Mario Bolduc, directeur d'école et madame Sylvie Lafontaine, directrice adjointe de 1^{re} secondaire sont présents.

CET-01-10-23 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Mario Bolduc, directeur, souhaite la bienvenue aux membres du conseil. Il constate qu'il y a quorum et que la séance peut être légalement tenue.

Adopté à l'unanimité

CET-02-10-23**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est **proposé** par madame Manon Poulin que le l'ordre du jour du 10 octobre 2023 soit adopté tel que présenté.

1. Ouverture de la séance
2. Révision et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 6 juin 2023
4. Adoption du procès-verbal du 23 août 2023
5. Présentation des membres du conseil
6. Nomination de la présidence et de la vice-présidence du conseil
7. Présentation des membres de la communauté
8. Élection du délégué au comité de parents et son substitut
9. Présentation d'un projet de calendrier des rencontres
10. Règles de régie interne
11. Questions sur les vidéos sur la formation obligatoire pour les membres d'un conseil d'établissement
 - Introduction au conseil d'établissement (3 min) : <https://www.youtube.com/watch?v=rSV44pOiv-M>
 - La nouvelle gouvernance scolaire (4 min): <https://www.youtube.com/watch?v=AYZ7CvEWoiU>
 - Le conseil d'établissement en bref (3 min) : <https://www.youtube.com/watch?v=O4JY6mZLrL0>
 - Rôles et responsabilités des membres du conseil d'établissement (5 min) : <https://www.youtube.com/watch?v=CfRXIqTRJ94>
12. Programmation et autorisation des différentes activités et sorties
13. Mesures dédiées 2023-2024
14. Scholastic
15. Rapport annuel de la direction
16. Suivi du dossier de la cour d'école
17. Rapport de correspondance
18. Questions du public
19. Prochaine rencontre
20. Questions diverses
21. Sujets pour la prochaine réunion : 5 décembre 2023
22. Levée de l'assemblée

Adopté à l'unanimité

CET-03-10-23**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 JUIN 2023**

Il est **proposé** par madame Christine Chevarie que le procès-verbal du 6 juin 2023 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

CET-04-10-23**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 23 AOÛT 2023**

Il est **proposé** par madame Nathalie Lachance que le procès-verbal du 25 août 2023 soit adopté tel que présenté en ajoutant sa présence.

Adopté à l'unanimité

PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Mario Bolduc, directeur, présente les membres du conseil d'établissement.

CET-05-10-23 **NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE**

Il est proposé à l'unanimité que Manon Poulin soit nommée à la présidence du conseil d'établissement. Mme Poulin accepte la présidence.

Adopté à l'unanimité

CET-06-10-23 **NOMINATION DE LA VICE-PRÉSIDENTE**

Il est proposé à l'unanimité que Karine Lajoie-Robin soit nommée à la vice-présidence du conseil d'établissement. Mme Lajoie-Robin accepte la vice-présidence.

Adopté à l'unanimité

CET-07-10-23 **MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ**

Il est proposé à l'unanimité que madame Isabelle Lessard, représentante de l'organisme Moisson Beauce soit nommée membre de la communauté au conseil d'établissement.

Adopté à l'unanimité

CET-08-10-22 **ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS**

Il est proposé à l'unanimité que madame Manon Poulin soit nommée comme déléguée officielle au comité de parents.

Adopté à l'unanimité

CET-09-10-22 **ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ SUBSTITUT AU COMITÉ DE PARENTS**

Il est proposé par madame Manon Poulin que madame Karine Lajoie-Robin soit nommée comme substitut au comité de parent.

Adopté à l'unanimité

CET-10-10-23 **CALENDRIER DES RENCONTRES 2023-2024**

Il est proposé par madame Karine Lajoie-Robin que le calendrier des rencontres du conseil d'établissement soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

CEt-11-10-23**RÈGLES DE RÉGIE INTERNE 2023-2024**

Il est **proposé** par madame Guylaine Goyette que les règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024 soient adoptées conformément au document déposé par le directeur, monsieur Mario Bolduc.

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS SUR LES VIDÉOS SUR LA FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Cette formation s'adresse à tous les membres des conseils d'établissement ainsi qu'aux directions d'établissement. Elle vise à les soutenir dans l'exercice de leurs fonctions et pouvoirs prévus dans la Loi sur l'instruction publique. Monsieur Mario Bolduc, directeur, s'assure que les membres ont pu écouter les quatre premières vidéos, telles qu'envoyées dans l'ordre du jour.

CEt-12-10-23**ACTIVITÉS ET SORTIES**

Il est **proposé** par madame Véronique Dion que le conseil d'établissement approuve les différentes sorties culturelles, sportives ou éducatives qui seront vécues par les élèves tout au cours de l'année (5^e année, 6^e année, adaptation scolaire et 1^{re} secondaire) pour l'année scolaire 2023-2024 tout en tenant informés les membres du CE.

Adopté à l'unanimité

MESURES DÉDIÉES 2023-2024

Monsieur Mario Bolduc, directeur, présente les allocations des mesures dédiées et protégées suite à la présentation du budget initial du printemps dernier.

CEt-13-10-23**SCHOLASTIC**

Il est proposé par madame Karine Lajoie-Robin qu'un club de lecture soit créé et que des livres à des bons prix soient offerts aux parents pour la maison. Aucune publicité ne doit être faite directement aux élèves. Les enveloppes destinées aux parents doivent être cachetées afin de ne pas faire de la publicité directe aux enfants.

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION

Monsieur Mario Bolduc, directeur, dépose son rapport annuel préparé conjointement avec le président du conseil d'établissement, monsieur Steeve Morin. Il en fait une lecture en survol.

Il est proposé par madame Isabelle Lessard que le rapport annuel soit approuvé tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

SUIVI DU DOSSIER DE LA COUR D'ÉCOLE

Monsieur Mario Bolduc, directeur d'école, informe les membres de l'avancement du dossier de la cour d'école. À ce jour, près de 1 400 000.00\$ ont été amassés. Nous sommes présentement en campagne auprès de la population avec la plateforme LaRuche. Nous espérons atteindre notre objectif de 100 000.00\$ en 90 jours et ainsi obtenir un 100 000.00\$ supplémentaire du Fonds Mille et Un. Nous aurons une campagne de visibilité avec le COOL FM.

CET-14-10-23 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Isabelle Lessard propose la levée de l'assemblée. Il est 20 h 07.

Adopté à l'unanimité

Manon Poulin, présidente

Mario Bolduc, directeur de l'école

Date : _____